Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 72 (1969)

Artikel: Séance administrative

Autor: Widmer, A. / Erard, Victor / Flückiger, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684585

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C'est ainsi que l'œuvre de Sartre, en dépit des apparences, est une œuvre austère. Certes, au premier abord, sa peinture du monde, tant dans les thèmes que dans les termes, paraît dégoûtante, dégradée, horrible. Sartre déteste les conditions biologiques de la vie; il dénonce «l'obscène et fade existence», les laideurs de l'incarnation (y compris la sienne propre, dont il souffre). Mais c'est qu'il voit en tout cela, qui échappe au pouvoir de la conscience, des menaces pour l'intégrité de l'esprit. A ce propos, la page est significative, dans Les Mots, où il oppose la «guenille» de son corps au «corps glorieux» de son esprit.

Ce goût de la pureté, de la rigueur intellectuelle et spirituelle fait de Sartre, en fin de compte, un écrivain optimiste ou tout au moins tonique. Sa revendication essentielle est la liberté, son affirmation l'action possible de l'homme sur lui-même au travers des difficultés et des épreuves. Il y a chez lui, au-delà de leur dénonciation véhémente, refus de la veulerie, de l'abandon, du laisser-aller. Et c'est peut-être dans cette perspective qu'il faut situer l'origine de la vocation littéraire de Sartre, dont un premier aveu apparaît déjà à la fin de La Nausée: possibilité, grâce à l'acte d'écrire, d'arriver à s'accepter; mais aussi besoin de se sentir essentiel au monde en lui restituant un ordre, une justification en accord avec la conscience. Le drame de Sartre, sur ce point, naîtra de la nécessité où l'on est, quand on écrit, de bien écrire si l'on veut être lu. De là quelques motifs de dissension avec Camus, à qui il reprochait de trop bien écrire. Sartre ne veut pas que, dans l'acte d'écrire, qui est élucidation, se glisse ce début de tromperie que constitue la disproportion entre l'objet de la mission et la façon de l'accomplir.

Francis Bourquin

SÉANCE ADMINISTRATIVE

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

a) Le Récital de musique jurassienne

L'exploration du passé a constitué longtemps l'activité essentielle de l'Emulation. Le comité élu en 1961 a légèrement infléchi la ligne de marche de la société. Sans négliger les études historiques, nous avons mis l'accent sur la connaissance et la diffusion des œuvres des meilleurs artistes contemporains du Jura.

Après celui des poètes, des prosateurs et des peintres, le tour des musiciens est venu. L'année dernière, nous avons consacré une publication à six compositeurs jurassiens.

Le récital de musique que nous avons organisé en février et en mars constitue le prolongement naturel de cette série de monographies. A l'exception d'une sonate en sol majeur pour piano et violon, d'Antoine-Léonce Kuhn, le programme du concert ne comprenait que des œuvres d'auteurs contemporains. Si le caractère d'avant-garde de certains textes n'a pas laissé de surprendre le public, ce dernier n'en a pas moins accueilli avec chaleur la plupart des morceaux qui lui ont été proposés.

Nous regrettons que l'auditoire ait été parfois clairsemé. Mais nous savons que le travail de pionnier, que nous avons entrepris dans certains domaines, ne suscite pas l'enthousiasme des foules.

Cela ne nous empêchera pas de persévérer.

A. Widmer

b) Colloque d'histoire jurassienne

L'histoire occupe une large place dans la vie de l'Emulation. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter la collection des «Actes». Les travaux historiques de Joseph Trouillat ont accrédité notre société dans le public jurassien.

Quand l'Emulation n'était qu'un cercle restreint, à peine plus nombreux que le comité directeur actuel, toutes les séances étaient des occasions de travail intellectuel. Thurmann l'exigeait. Les colloques organisés depuis quelque temps s'efforcent de renouer avec l'esprit des fondateurs. Jusqu'ici, nous nous sommes adressés aux jeunes. Le 25 mai dernier, à Moutier, les Emulateurs étaient invités à un colloque d'histoire, animé par MM. Victor Erard, professeur, et Gabriel Boinay, président du tribunal, à Porrentruy.

Treize personnes y participèrent. Il s'agissait, à vrai dire, d'un travail d'approche. Les amateurs d'histoire s'adonnèrent à l'exégèse patiente d'un document du XVI^e siècle: la Franchise d'Erguël, de 1556. Tandis que le soussigné précisait successivement l'aspect historique des treize articles du document, M^e Boinay en dégageait la signification législative.

La discussion révéla l'extrême richesse et la complexité de la Franchise d'Erguël. L'étude en sera reprise et approfondie dans le courant de l'hiver prochain.

V. Erard

c) Bibliographie jurassienne

Après l'assemblée générale de 1967, la Commission de bibliographie s'est réunie à deux reprises. Elle a présenté un rapport à la séance d'automne du Conseil. La Bibliographie du Jura bernois de Gustave Amweg aura une suite. Le volume projeté, dont la parution est envisagée pour 1972 au plus tard, énumérera les ouvrages publiés depuis quarante ans. D'autre part, dès 1969, une «bibliographie annuelle» recensera les publications jurassiennes.

Le responsable de ce travail est, outre le bibliothécaire de la Société d'Emulation, M. Lucien Vuilleumier, bibliothécaire à la Direction générale des PTT à Berne. Il est prévu que d'autres collaborateurs pourront se joindre à eux. Enfin la Commission estime qu'il y aurait lieu de rééditer l'ouvrage même de Gustave Amweg, étant donné qu'il est en voie d'épuisement.

R. Flückiger

d) Les «Actes» de 1967

Je suis certain que vous avez tous lu les «Actes» de 1967, de la première page à la page 380, sans oublier les annonces, car vous désirez savoir qui soutient votre société. Je n'ai donc pas à vous présenter longuement les «Actes» de l'année dernière.

Le comité directeur a, une fois de plus, fait la synthèse entre la tradition — qui est respectée dans ce beau volume par le format — et la vie moderne évoquée dans une partie des textes. Il y a, dans les «Actes» de 1967, tout ce qui constitue la raison d'être de notre société: les lettres, tout d'abord, poésie et prose. Elles occupent la première place avec les poèmes de Jean Cuttat et de Hughes Richard. Ce dernier s'exprime aussi en prose poétique dans sa Petite suite jurassienne. Quant à Jacques Savarit, il nous plonge en plein dans le monde de la jeunesse d'aujourd'hui dans son propos consacré à un roman d'Edna Ferber, Le Géant.

Les sciences, comme le veut la tradition, occupent une grande place. Le Dr Krähenbühl, Charles Terrier, Jean-Claude Bouvier, le Dr Koby et Pierre Reusser se partagent ce chapitre.

Puis il y a l'histoire. On ne saurait imaginer les «Actes» sans l'évocation de notre passé jurassien. Nous trouvons des travaux de Charles Terrier, d'Alfred Rufer et J.-R. Suratteau, d'André Rais, des hommes dont nous admirons la science et la patience.

Enfin, comme il se doit, les «Actes», cette fois-ci également, passent en revue la vie de l'Emulation en 1967, dans une partie administrative où les sections ont toutes leur juste place.

M. Robert

e) Réponse de l'Emulation à la Commission des 24

Chargée d'établir un mémoire sur les données actuelles du problème jurassien, la Commission dite des «vingt-quatre» s'est adressée le 18 août 1967 à la Société jurassienne d'Emulation pour lui demander comment elle appréciait du point de vue culturel la situation faite aux populations d'expression française dans le cadre de l'organisation politique actuelle du canton de Berne. Elle désirait aussi savoir quelles mesures nous aurions à proposer afin de sauvegarder et développer le caractère propre des différentes régions du canton, quelles mesures nous jugerions propres à favoriser les échanges culturels entre les différentes populations du canton et quelles seraient les conséquences d'ordre culturel pour le Jura et pour l'Ancien canton au cas où les propositions de la Députation jurassienne étaient réalisées.

Le comité directeur, puis le Conseil ont estimé qu'il était prématuré de répondre à ces questions. L'essentiel est de résoudre le problème politique. La solution trouvée, les entraves dont souffre la vie culturelle dans le Jura tomberont. Et l'Emulation collaborera avec tous ceux qui recherchent un règlement équitable de la question jurassienne.

Sur le fond du problème, l'Emulation s'est prononcée plusieurs fois. Elle considère encore toujours comme valables les conclusions tirées par le Comité de Moutier, c'est-à-dire que seul un statut de minorité, au sens politique du terme, est de nature à résoudre le problème.

Ce point de vue, adopté par le Conseil à l'unanimité avec une abstention, le 21 octobre 1967, a été communiqué à la Commission des vingt-quatre avec l'espoir que le Jura retrouvera sans tarder la paix et la sérénité dont il a tant besoin.

A. Auroi

f) Effectifs, admissions et décès

Selon les renseignements donnés par M. Sintz, la Société jurassienne d'Emulation compte actuellement mille huit cent quatre-vingtdeux membres.

Au cours de l'exercice écoulé, quinze Emulateurs sont décédés. Le comité a enregistré quatre admissions et sept démissions.

2. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

a) Quinzaine jurassienne à Berne

La Société du vieux Berne, le Leist, a coutume, chaque année, d'inviter un pays ou une province à exposer ses produits et les œuvres de sa culture dans les vitrines mises à disposition par les commerçants du quartier: il s'agit de quelques rues de la vieille ville, rues très passantes. Des fêtes, des concerts, parfois une kermesse, ont lieu et attirent beaucoup de monde. Bonne occasion de faire de la réclame! Or, le Leist a songé, sans arrière-pensée politique, à offrir au Jura la possibilité de se présenter à la population bernoise. Ne dit-on pas que l'on nous ignore sur les bords de l'Aar?

Après plusieurs prises de contact, en particulier avec l'Institut jurassien, le comité directeur, puis le Conseil de l'Emulation, ont décidé de prêter leur concours à une manifestation qui durera du 6 juin au 23 juin 1969. D'entente avec l'Institut jurassien, notre société s'occupera de faire préparer un concert de musique jurassienne, sous la direction de Jacques Chappuis, un récital de violon et piano, avec MM. Racine et Wyss, et une exposition de peinture et de sculpture, avec la participation espérée des peintres et sculpteurs membres de l'Institut jurassien. Nous avons la promesse que nos propres finances ne seront pas engagées dans cette affaire. Il y a donc tout à gagner pour l'honneur et la réputation du Jura. De nos premiers contacts, il résulte que la bonne volonté existe de part et d'autre. Il me plaît, dès aujourd'hui, de rendre hommage à l'élégance et à l'amabilité de ces messieurs du Leist.

Ch. Beuchat

b) A la mémoire de Paul Miche

On hésite à situer Paul Miche dans le passé, il est encore si près de nous. Le récital que l'Emulation a consacré aux compositeurs jurassiens nous a permis d'en goûter les plus belles pages. Les chansons de Miche contiennent aussi une merveilleuse densité d'émotions. L'Ame jurassienne, par exemple, n'est-elle pas un pur chef-d'œuvre, de même que les paroles si authentiques du regretté J.-F. Gueisbuhler, qui portent une admirable mélodie?

L'Emulation tient à honorer la mémoire de ceux qu'elle considère comme les meilleurs. Avec l'assentiment bienveillant du propriétaire de l'immeuble, une plaque commémorative sera apposée à la maison natale de Paul Miche, à Courtelary. Le comité directeur a demandé à M. Jacques-René Fiechter d'en rédiger le texte. Le voici:

Ici naquit Paul Miche musicien et compositeur jurassien 1886 - 1960

Il chanta son pays natal et sa voix perpétue parmi nous son amour et sa foi

V. Erard

c) Les «Actes» 1968

Il m'est arrivé de me demander si quelque Emulateur scrupuleux ne se lèverait pas un jour pour accuser le comité d'avoir dénaturé la forme, le caractère et l'esprit des «Actes». Le contenu correspond-il à l'étiquette? Le titre de notre publication annuelle s'applique au recueil des travaux d'une société savante. Il annonce un éventail de dissertations de nature scientifique. Nous devons admettre que maints textes parus dans les «Actes» ne répondent pas à cette définition. Mais il faut convenir aussi que l'Emulation n'est pas, à proprement parler, une société savante.

Elle groupe tous les Jurassiens soucieux du rayonnement intellectuel de leur pays. Elle est formée d'un «noyau» de producteurs et d'un grand nombre de «consommateurs», chez qui nous voulons entretenir la ferveur des choses du passé, certes, mais que nous ne saurions laisser dans l'ignorance des valeurs du temps actuel.

Nous ne pensons pas que cette manière d'envisager notre tâche puisse constituer une trahison de l'esprit qui anima les fondateurs de notre association.

Jamais, à nos yeux, le Jura n'a connu une floraison de poètes pareille à celle qui marque notre génération. Pour leur rendre hommage, nous allons consacrer la plus grande partie du prochain volume des «Actes» à une «petite anthologie poétique», qui groupera des vers inédits de

Francis Bourquin,
Pierre Chappuis,
Jean Cuttat,
Henri Devain,
Jacques-René Fiechter,
René-Louis Junod,
Hughes Richard,

Robert Simon, Tristan Solier, Hilaire Theurillat, Raymond Tschumi, Jean Vogel et Alexandre Voisard.

Elargissant leur mission d'information, les «Actes» présenteront les travaux de sept architectes choisis parmi les plus dynamiques de notre région. Nous ne pensons nullement que les noms retenus soient seuls à mériter la considération des Emulateurs. Il nous a simplement semblé que les œuvres de ces architectes illustraient, de façon heureuse, quelques-unes des tendances fondamentales de l'art actuel de construire.

Une demi-douzaine d'études historiques et scientifiques, dont la plus considérable est due à la plume de M. le Dr Krähenbühl, compléteront le volume. L'éminent naturaliste nous a, en effet, confié un manuscrit qui constitue la synthèse de ses travaux.

Nous espérons que le nouveau volume des «Actes» recevra le même accueil que ses prédécesseurs.

A. Widmer

d) Bibliothèque de l'Emulation

Depuis quelques années, le bibliothécaire éprouve une certaine difficulté à ranger les nouvelles acquisitions. Le local de la tour du Séminaire ne suffisant plus, deux armoires avaient été installées dans les combles du bâtiment de l'Ecole cantonale, mais le moment n'est pas éloigné où tous les rayons seront garnis de livres.

Grâce à la bienveillance de la commune municipale de Porrentruy, nous pourrons loger nos collections, dans un avenir que nous espérons pas trop lointain, dans une grande salle de l'ancien hôpital; là nous disposerons en outre d'une salle de lecture et d'un bureau pour le bibliothécaire. Nous espérons que cette solution permettra, mieux que par le passé, de mettre en valeur les trésors de notre bibliothèque.

R. Flückiger

e) Prix d'histoire 1969

Suivant le tournus des prix, l'année 1969 sera réservée aux historiens. Un prix de trois mille francs récompensera le lauréat. Chaque concurrent pourra envoyer un volume imprimé, en deux exemplaires,

ou un manuscrit. Si nous limitons le nombre des volumes ou des manuscrits à envoyer, c'est pour que notre prix ne devienne pas le prix des fonds de tiroir. L'auteur doit prendre sur lui de choisir ce qu'il estime le plus valable dans son œuvre.

Ch. Beuchat

f) Un colloque sur l'architecture

Le Comité directeur estime suivre la ligne tracée par les fondateurs en organisant des colloques permettant un travail direct des membres. Il pense, d'autre part, que l'architecture est un art et a sa place à l'Emulation. Il est même le premier des arts, celui qui façonne et modifie le décor dans lequel nous vivons. C'est pourquoi le comité directeur a décidé, après les colloques de la jeunesse et le colloque d'histoire, d'organiser cette année encore un colloque d'architecture. Pour animer la discussion, il a fait appel aux architectes de cinq bureaux jurassiens ou dirigés par des Jurassiens, soit: Brahier et Portmann, à Delémont; Charles Kleiber, à Moutier; Leuzinger, à Tramelan; Tschumi & Baumann, à Bienne; Fleury, à Genève.

Ce colloque aura lieu vraisemblablement en automne, comme déjà dit, cette année encore. La date, cependant, n'est pas encore fixée. Elle sera communiquée en temps et lieu aux comités des sections afin que tous ceux qui s'intéressent à l'architecture puissent assister au colloque.

M. Robert

3. PRIX DE LA PROSE

Vingt et un ouvrages ont été adressés à la Commission littéraire. Celle-ci, à la suite de différents contretemps, a été réduite à deux membres.

Dans ces conditions, M^{me} Cavaleri et M. Beuchat ont préféré ne pas attribuer le prix.

La Commission sera reconstituée et le lauréat désigné pour la séance que le Conseil tiendra cet automne.

4. APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition des vérificateurs, MM. Girardin et Wicht, l'assemblée approuve le compte de l'exercice 1967 - 1968 présenté par M. André Sintz.

5. BUDGET DE L'EXERCICE 1968 - 1969

Après en avoir exposé les différentes rubriques, le trésorier fait le commentaire suivant:

«Vous vous étonnerez peut-être de la modicité de l'un ou l'autre des postes de ce budget. Il est bien évident que des sommes plus importantes devraient être consacrées à certaines dépenses. Nous pen-

sons par exemple à la bibliothèque.

Mais que voulez-vous, nous sommes une société fort pauvre qui doit vivre de ses faibles ressources. L'essentiel, pour le moment, est de vous présenter un budget équilibré. Nous conservons le ferme espoir que certaines recettes pourront être augmentées à l'avenir. Le Comité directeur s'y emploiera».

Le budget est accepté à l'unanimité.

6. MONTANT DE LA COTISATION

Il est maintenu à 15 francs.

7. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES COMPTES

M. Charles Boillat, expert-comptable, de Bienne, succédera à M. Philippe Girardin, de Saignelégier.

8. MAISON JURASSIENNE DE LA CULTURE

L'assemblée adopte la résolution suivante:

L'idée d'ouvrir une «Maison de la culture» a été bien accueillie par les Jurassiens. Ne leur manque-t-il par une institution qui réponde à leurs inspirations dans ce domaine?

Fidèle à l'esprit de ses statuts, la Société jurassienne d'Emulation approuve l'initiative de M. le Conseiller d'Etat Simon Kohler; elle

est prête à collaborer à la réalisation de son projet.

Enumérer toutes les tâches qui pourraient être dévolues à la nouvelle institution semble prématuré. Nous nous contenterons de définir son but en termes généraux. Le droit à la culture a cessé d'être le privilège d'une classe sociale et appartient à chacun. Il faudra donc, par la formation d'animateurs qualifiés, préparer le terrain à une diffusion plus large des richesses de l'esprit.

La «Maison» s'efforcera de coordonner les efforts, jusqu'ici trop dispersés, de toutes les société locales et régionales dont elle accroîtra

le rayonnement. Par le jeu des impulsions réciproques, l'institution centrale et les groupements locaux ne laisseront pas de s'enrichir mutuellement.

Lieu de rencontre de tous ceux pour qui seules les choses gratuites confèrent à l'homme sa véritable dimension, la «Maison de la culture» stimulera les artistes et l'intelligence créatrice.

Une telle institution devra avant tout son succès aux qualités de son directeur. Celui-ci sera une personnalité de valeur. Nous attendons de cet animateur une curiosité ouverte à tous les domaines de la culture. Qu'il soit, en outre, un parfait organisateur et un maître capable d'insuffler l'enthousiasme à ses interlocuteurs!

Les dimensions et la structure de l'édifice qui abritera la «Maison de la culture» dépendront des fonctions assignées à l'institution. Le moment d'en parler n'est pas encore venu; il en va de même du siège.

Désireuse de promouvoir la réalisation du projet, l'Emulation demande:

- 1. l'ouverture d'un crédit régulier au compte de l'Etat, afin de garantir le traitement du directeur désigné et de couvrir les frais d'étude;
- 2. la formation d'une commission culturelle*, dont la première tâche serait d'établir le cahier des charges du directeur;
- 3. la désignation du directeur de la «Maison», qui
 - procédera à l'inventaire des ressources culturelles du pays,
 - appréciera les besoins,
 - établira un projet d'institution,
 - dressera un plan de financement;
- 4. la création d'une fondation, à laquelle l'Emulation contribuera, en collaboration avec l'Institut jurassien et l'Université populaire.
- * A notre avis, cette commission comprendrait des représentants de l'Etat, de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, de l'Université populaire et de la Société jurassienne d'Emulation.

9. DIVERS

Entre la conférence de M. Kempf et la séance administrative, l'assemblée a eu le plaisir d'entendre quelques chants exécutés par la chorale de l'Ecole normale de Bienne, sous la direction de M. Michel Corboz.

Au cours du repas, M. Fritz Stähli, maire et député, a apporté aux Emulateurs le salut des autorités biennoises.

COMPTES DE L'EXERCICE 1967-1968

Pertes et profits au 31 mai 1968

	Doit	Avoir
Actes et Tirés à part	Fr. 34 709.—	
Administration générale	Fr. 9 723.85	
Conseil, assemblée générale,		
délégations	Fr. 3 346.60	
Colloque d'histoire	Fr. 100.—	
Sociétés correspondantes	Fr. 140.—	
Subventions	Fr. 550.—	
Bibliothèque	Fr. 503.80	
Prix poésie	Fr. 3 473.40	
Cotisations		Fr. 22 852.10
Annonces		Fr. 8 430.—
Subvention cantonale		Fr. 13 000.—
Bénéfice Anthologie		Fr. 4741.85
Ventes d'ouvrages		Fr. 1 682.60
Dons		Fr. 483.—
Intérêts des banques		Fr. 507.85
Perte de l'exercice	1	Fr. 849.25
	Fr. 52 546.65	Fr. 52 546.65

Bilan au 31 mai 1968

Actif	Passif
Fr. 166.90	
Fr. 1 048.49	
Fr. 13 333.20	
Fr.10 609.65	
Fr. 19 016.62	
Fr. 1 200.—	
	Fr. 20 000.—
	Fr. 5 000.—
	Fr. 2 200.—
	Fr. 1500.—
	Fr. 15 000.—
	Fr. 227.70
	Fr. 1 447.16
Fr. 45 374.86	Fr. 45 374.86
	Fr. 166.90 Fr. 1048.49 Fr. 13 333.20 Fr.10 609.65 Fr. 19 016.62 Fr. 1 200.—

PROJET DU BUDGET 1968-1969

	Recettes	Dépenses
Cotisations	Fr. 24 000.—	
Annonces	Fr. 8 500.—	
Subvention cantonale	Fr. 13 000.—	
Ventes d'ouvrages	Fr. 1 500.—	
Dons	Fr. 300.—	
Intérêts des banques	Fr. 500.—	
Actes		Fr. 30 000.—
Administration générale		Fr. 9 000.—
Conseil, assemblée générale, délégation	ons	Fr. 3 000.—
Sociétés correspondantes		Fr. 150.—
Subventions		Fr. 1 200.—
Bibliothèque		Fr. 800.—
Prix de la prose		Fr. 3 000.—
Colloque d'architecture		Fr. 650.—
	Fr. 47 800.—	Fr. 47 800.—

Le trésorier central: A. Sintz

Prix de la Prose 1968

Il a été décerné le 7 décembre 1968, à Moutier, à l'occasion d'une séance du Conseil, à M. Marcel Dietschy, auteur du livre Le Cas André Suarès (Neuchâtel, Editions de la Baconnière, collection «Langages, Documents»).

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION LITTÉRAIRE

Après bien des difficultés imprévues, la Commission littéraire a pu, enfin, choisir son lauréat. Quinze concurrents étaient sur les rangs, dont plusieurs avec deux ou trois livres ou manuscrits. Quoique nous en ayons détaché l'histoire, le domaine de la prose reste énorme et si varié que le jugement le plus sain hésite devant des textes vraiment très disparates. Du roman à la thèse universitaire, le chemin est long, si long! En principe, la Commission a tendance à donner la préférence aux œuvres d'imagination — je n'ai pas dit de création. Qui, en effet, ne renoncerait pas aux romans d'un siècle pour la profondeur d'un La Rochefoucauld ou le mysticisme impétueux d'un Pascal? Et je ne nomme pas Descartes.

Parmi les textes présentés, d'une valeur très inégale, deux recueils de nouvelles sortaient du lot. L'un semble presque trop régulièrement construit et compte des nouvelles à supprimer ou à revoir; l'autre, parmi des essais faibles ou moyens, présente un texte de valeur rare. Je songe à la nouvelle intitulée Le Chat en porcelaine de Chine du manuscrit Sabine ou les chemins de l'Aube de Suzanne Wallis. (C'est ici que je proposerais, une fois encore, ce que je demandais, il y a plus de vingt ans, au président Ribeaud et au préfet Gressot: de ne couronner que des œuvres imprimées. Quand un éditeur a passé par là, il ne reste, en général, que le meilleur.)

Or, nous avions Le Cas André Suarès, de Marcel Dietschy, imprimé par la Baconnière. Ce gros volume présente le double avantage d'avoir été pensé, vécu, écrit par un auteur ardent et enthousiaste, et d'être consacré à un prince des Lettres. Pourquoi notre société ne romprait-elle pas une lance, à l'occasion, en faveur d'un Grand de la littérature française?

Le livre de Dietschy n'est ni une thèse, ni un essai, ni une biographie pure: il contient tout cela, un peu d'hagiographie en plus, mais surtout l'expression d'un enthousiasme, d'une conviction, d'un tempérament. A ce dernier titre, on peut affirmer que l'auteur a fait œuvre personnelle et originale. D'aucuns ont regretté de voir la biographie prendre la pas sur la critique. Or et précisément, Marcel Dietschy ne nourrit aucune prétention universitaire ou critique. Placé par un hasard heureux au centre même du cas André Suarès, ami de la femme du grand disparu, il a pu puiser à pleines mains dans une documentation unique et préparer ainsi la défense de ce méconnu de l'actualité en constituant un riche dossier pour demain, lorsqu'il s'agira de réhabiliter André Suarès, c'est-à-dire de lui donner, dans l'histoire de la littérature, une place de premier rang, sa place. Le grand monde de Paris, ce fameux distributeur de gloires précaires, fort de quelque six cents personnes, n'aime pas les dédaigneux, les indépendants, les solitaires. Suarès détestait ce monde-là. On le lui a fait payer. Et après?

André Suarès allait toujours à l'essentiel, à l'original, au profond. Il aimait le style somptueux, admirablement adapté à ses héros somptueux. Qu'on lise ou relise Tolstoï vivant, le Voyage du Condottiere, Cité, nef de Paris, le Livre de l'émeraude, et l'on saura ce que c'est que le style Suarès. Les manuels de littérature le savent d'ailleurs; en général, ils n'oublient pas de saluer l'auteur. Ce dernier était difficile à vivre, parce qu'il ne pardonnait pas l'arrivisme, même à ses plus chers camarades. Il devenait alors féroce. On pourrait le comparer à un autre Normalien, à Péguy, qui, lui aussi, ne pardonnait rien. Tous deux ne furent-ils pas les amis de Romain Rolland, cet homme étrange que tous deux ont attaqué à l'occasion? Serait-il exagéré de dire d'André Suarès, qu'il diffère de Péguy en ce sens qu'il n'a pas mis d'eau bénite dans son pétrole, pour reprendre l'expression cynique de Lavisse? Péguy se voulut homme d'action, Suarès homme de l'idéal et de la perfection.

Dans son ardeur de justicier, Marcel Dietschy exagère peut-être l'infamie humaine et son injustice. André Suarès a quand même obtenu le grand prix de l'Académie française et le grand prix de la Ville de Paris. De plus, à côté de Romain Rolland, il a compté, parmi ses amis, Bergson, Claudel et Bourdelle; beaucoup se contenteraient de ce peu. Evidemment, évidemment, sa manière personnelle d'aller à Dieu sans le secours des religions et de se cloîtrer dans une solitude austère et orgueilleuse ne lui a pas valu d'avoir pour défenseurs les tenants des religions. Nous connaissons tous le jugement sans appel: «Celui qui n'est pas pour moi est contre moi».

André Suarès? Sa seule présence physique le séparait déjà des autres. Je me souviens d'une réunion littéraire des années trente, au Palais de Richelieu. Le président, Henri Torrès en personne, nous annonçait l'illégalité de notre association et que nous courions le risque, en sortant, rue Richelieu, de nous voir arrêter. Un vaste sourire illuminait les visages, puisqu'il y avait, parmi les membres de l'association, une dizaine d'académiciens et le préfet de police Chiappe, perché sur ses hauts talons. Pour ma part, je regardais discuter entre eux Paul Brulat et André Suarès: ma mémoire a photographié ces deux laideurs intelligentes, à côté desquelles les autres n'existaient plus.

Oh, ces deux têtes!

Charles Beuchat

REMERCIEMENTS DU LAURÉAT

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je tiens pour très flatteur d'avoir été distingué par votre aréopage. Ils ne sont pas si nombreux en son genre, en Suisse et ailleurs, qu'on ne doive se féliciter de l'existence du vôtre. Je n'en dirais pas autant de certains, dont on nous a récemment appris que les mœurs s'étaient si dévoyées qu'elles leur inspirent désormais des actes de «cannibalisme».

En plus de l'honneur que vous me faites, vous apaisez donc encore, et par vos vertus mêmes, ma conscience, qui a toujours été un peu alarmée par ce battage que l'on fait aujourd'hui autour de n'importe qui et de n'importe quoi, pourvu que les instigateurs ou les supporters y aient quelque argent à gagner. Et vous savez que certains éditeurs se révèlent dans cet ordre plutôt nauséabond d'assez caute-leux turfistes pour mériter qu'à l'époque des prix littéraires on accole à leur nom celui d'«écurie».

Et que tout cela tourne autour du roman, c'est-à-dire, le plus souvent, de l'anecdote, voilà qui me paraît assez fâcheux pour ce genre littéraire, et je me demande si le Nouveau Roman n'est pas une réaction contre cette dégradation du genre et peut-être contre quelque inclination de certains romanciers à la prostitution intégrale.

Mais ce qui me touche aussi très profondément, c'est que votre hommage honore du même coup André Suarès. Et j'y suis d'autant plus sensible qu'on peut compter sur les doigts d'une main les journaux et les revues de Paris, comme les grands quotidiens de Romandie, qui, en cette année des cent ans de sa naissance et des vingt ans de sa mort, ont eu la probité de ne pas s'associer à la conspiration du

silence décrétée en 1910 et maintenue par les lettres parisiennes avec encore plus de rigueur depuis que cette grande voix s'est tue. Vous me permettrez de vous dire ce que j'aurais peut-être dû accentuer dans mon livre, et qui n'est pas la moindre explication du tragique destin de Suarès, à savoir: sa race et sa dignité, qui lui ont prescrit de refuser de «jouer le jeu» de la tribu des lettres et des cénacles de grimauds. Voici ce qu'il écrivait en 1920:

«Il faut être né israélite, ou suspect de l'être, au milieu des coquins ou des sots abjects qui prétendent vous tuer d'un seul mot, pour donner, en leur tenant tête, la mesure de son courage. Et ce courage doit durer toute la vie.»

Quant à sa dignité d'homme, on peut dire qu'elle lui a fait sacrifier sa célébrité d'écrivain. Voici ce qu'il consignait à la même époque:

«Trop tôt, j'ai vu trop loin dans l'abîme du monde. J'ai pris ma vie dans mes mains sévères. Et je la sacrifie pour ne pas l'humilier.»

Je souhaite, Mesdames et Messieurs, que nous ayons un jour à nous féliciter plus encore de nous être rencontrés autour d'une aussi noble figure. Je serais alors quadruplement fier de voir mon nom au palmarès de votre très ancienne et très exemplaire société. Et en acceptant votre belle récompense, je vous prie de bien vouloir accepter vous-mêmes toutes les marques de ma gratitude.

J'aurais encore à vous faire un aveu de souffrance. Il m'a fallu vaincre de cruels scrupules avant de me porter candidat. Car qu'est-ce que se porter candidat? C'est d'abord se juger soi-même digne de la récompense, et notre vanité viscérale nous y conduit tous très naturellement. Mais c'est plus encore, et c'est cela qui fait mal: c'est d'être obligé de le dire. Et le pire, si l'on obtient la récompense, c'est la satisfaction presque insupportable de devoir s'avouer qu'on ne s'était en somme pas si mal jugé! J'ai donc beaucoup souffert, et votre récompense n'en prend à mes yeux que plus de valeur encore.

Marcel Dietschy

Hommage à Paul Miche

Courtelary, le 24 mai 1969

L'Emulation et l'Institut se font un devoir d'honorer la mémoire de ceux qui contribuent au rayonnement du Jura, dans les lettres, les sciences et les arts.

Fidèles à cet esprit, nous avons apposé une plaque commémorative à la maison natale de Paul Miche, à Courtelary, le 24 mai dernier, en présence de la veuve du compositeur et de son fils, le docteur Miche. Le texte de l'inscription, qui rappelle le souvenir de ce grand Jurassien, est de son vieil ami, le poète Jacques-René Fiechter:

Ici naquit Paul Miche musicien et compositeur jurassien 1886 - 1960

Il chanta son pays natal et sa voix perpétue parmi nous son amour et sa foi

Quelque six cents personnes ont participé à cette manifestation très sobre et émouvante, devant la belle demeure où le destin fit naître Paul Gautier et Paul Miche, son neveu.

Il appartenait à M. Jean-Philippe Girard, président de la section Erguel de l'Emulation, de saluer l'assistance. Puis M. Charles Beuchat, président central de l'Emulation, et M. Pierre-Olivier Walzer, président de l'Institut, apportèrent le message de leur société respective, avec beaucoup de délicatesse, de sérénité et une grande élévation de pensée.

L'honneur d'évoquer la figure de Paul Miche avait été confié au poète Henri Devain. Lié d'amitié avec lui pendant de longues années, au gré de souvenirs proches ou lointains, de réflexions échangées, il ressuscita pour nous Paul Miche, sa modestie, l'esprit créateur et la soif de perfection qui le brûlaient, sa fidélité jurassienne incomparable.

Au cours de la manifestation, le Chœur mixte de Courtelary-Cormoret ainsi que les chanteurs du Bas-Vallon firent entendre l'ample mélodie de Terre de calme et de douce plaisance, et cet authentique chef-d'œuvre que constitue Terre jurassienne, dont l'esprit lettré de J.-F. Gueisbuhler a sclupté les paroles impérissables dans l'ivoire des mots.

Pour marquer cette manifestation, la Municipalité de Courtelary offrit ensuite un vin d'honneur. M. Paul Erismann, maire, se plut à dire sa gratitude à l'Emulation et à l'Institut.

V. Erard

SOUHAITS DE BIENVENUE DE M. CHARLES BEUCHAT, PRÉSIDENT CENTRAL DE L'ÉMULATION

Mesdames, Messieurs,

Riche d'un passé de cent vingt-deux années, fidèle à l'esprit de ses statuts, la Société jurassienne d'Emulation honore les hommes supérieurs de ce pays. Elle l'a fait, de notre vivant, pour Virgile Rossel à Tramelan, pour Abraham Gagnebin à La Ferrière, pour Jämes Juillerat à Porrentruy; elle l'a fait, en collaboration avec l'Institut jurassien, pour Werner Renfer, à Corgémont, elle le fait, toujours en compagnie de l'Institut jurassien, ici, à Courtelary, pour le compositeur Paul Miche et devant sa maison natale. Un pays digne de ce nom se doit, en effet, d'exalter ceux qui l'ont rendu et le rendent fier d'être lui-même, puisque cette fierté est le premier fondement d'une bonne sagesse politique et sociale.

D'autres diront, tout à l'heure, les qualités du musicien et du compositeur Paul Miche. Permettez-moi seulement de souligner sa fidélité au Jura. Devenu Genevois de profession, Paul Miche n'avait pas cru devoir oublier son terroir. Il suffisait de le rencontrer là-bas pour que cet homme, si discret et si retenu de nature, s'enflammât et vous dédiât son plus beau sourire, parce que vous lui apportiez un peu d'air du Jura.

Nous sommes heureux de saluer la présence de M^{me} Paul Miche et de ses enfants. Nous saluons l'ami de toujours de Paul Miche, le poète Jacques Fiechter, qui a composé la belle inscription que vous lirez dans quelques minutes. A l'instar de Paul Miche, Fiechter n'a jamais oublié le pays, ni en Egypte, ni à Genève. Bonjour aux nombreux autres Genevois qui sont venus pour fêter leur camarade et leur ami. Eux aussi savent être de leur ville sans renier le terroir. Qu'ils veuillent bien, ce soir, apporter le salut du Jura à leur cité. Genève, avant d'être la ville internationale que l'on sait, n'est-elle pas d'abord

la capitale de la Romandie, pour reprendre l'expression chère à Piachaud, donc notre ville? M. Henri Gagnebin, retenu par la maladie, s'excuse de ne pas avoir pu faire le voyage. Il nous écrit: «Je m'associe de plein cœur à cet hommage, rendu à un musicien, qui était mon contemporain, que j'ai connu dès sa jeunesse, et qui fut professeur au Conservatoire de Genève quand j'en étais le directeur.»

Et puisque nous parlons conservatoire, je salue la présence de M. Jacques Chapuis, directeur de l'Ecole jurassienne de musique.

Il nous est agréable, maintenant, de remercier les autorités du district de Courtelary, représentées par M. le vice-préfet Béguelin. Merci au Conseil municipal de Courtelary et singulièrement à son maire, M. Erismann, à qui nous confions la garde de cette plaque. Un merci spécial à M. Liengme, propriétaire de la maison natale de Paul Miche, qui nous a permis si aimablement d'apposer cette plaque, par sympathie pour son concitoyen. M. Liengme pourra dire aux passants qui fut Paul Miche. Il n'imitera pas, j'en suis sûr, le propriétaire actuel de la maison natale d'Arthur Rimbaud, à Charleville. Comme j'arrivais dans sa rue, envoyé par le maire, je demandai au premier venu de m'indiquer la maison du poète: «Je l'ignore!» me répondit-il. Levant alors les yeux, je vis la plaque commémorative, au deuxième étage de la propre maison de l'interpellé. Il ne s'agissait, il est vrai, que d'Arthur Rimbaud, ce premier contestataire universel qui a laissé un mauvais souvenir chez les bourgeois de Charleville. Soyez rassuré, M. Liengme: Paul Miche n'a laissé, ici, que de bons souvenirs. Et il a composé de beaux chants, dont quelques-uns vont réjouir nos oreilles, grâce au Chœur mixte de Courtelary-Cormoret et aux chanteurs du Bas-Vallon. Merci, Mesdames et Messieurs, de votre beau geste! Et salut à votre directeur de ce jour, le poète et musicien Henri Devain, qui fut si souvent le parolier de Paul Miche!

Mesdames et Messieurs, grâce à la fidélité de Paul Miche et de ses amis, nous sommes heureux, nous sommes fiers, de consacrer cette journée du souvenir, fraternellement, tous ensemble, à l'amour et au respect de la terre natale.

Charles Beuchat

ALLOCUTION DE M. PIERRE-OLIVIER WALZER PRÉSIDENT DE L'INSTITUT JURASSIEN

Il est de bon ton de parler avec un certain sourire dédaigneux des «Männerchor» ou des «chœurs mixtes». On a l'air d'insinuer que les braves chanteurs ou chanteuses qui les constituent ne s'assemblent

une fois la semaine que pour nouer des liens qui n'ont rien d'artistiques et pour insulter à la «grande musique». Sans compter que leur rôle est aujourd'hui de plus en plus problématique puisqu'il n'y a qu'à tourner un bouton pour entendre chez soi, ou voir et entendre, les chœurs de l'Opéra de Berlin ou ceux de la chapelle Sixtine. A quoi bon dès lors la chorale de Courtelary ou la Sainte-Cécile des Breuleux?

Eh bien, elles justifient et justifieront toujours leur existence par le fait qu'il vaut mieux faire que regarder faire, qu'il vaut mieux chanter qu'écouter chanter. Il y a une vertu dans le coude à coude sonore que découvrent tous ceux qui s'y prêtent. Ils découvrent plus ou moins explicitement que leur petite société, avec son organisation, ses méthodes de travail, son besoin de perfection dans le détail et son souci de continuité, pourrait servir de modèle à de plus grandes. Voici en effet un groupe humain où chacun et chacune se tient à sa juste place, déterminée par la norme naturelle que constitue la tablature de sa voix, intervient ou se tait selon les indications d'une partition qui détermine avec précision la part de chacun à l'œuvre commune, se soumet volontairement, pour le plus grand bénéfice de l'harmonie recherchée, à la baguette d'un guide, qui lui-même veille à la pureté des accords, à l'égalié du rythme et à l'équilibre des ensembles. Merveilleuse image d'un monde en petit mais presque parfait, où la contestation n'a pas sa place parce que chaque participant a, consciemment ou non, le sentiment de contribuer à la formation d'une unité et d'une harmonie qui n'existe presque jamais au même degré dans sa vie quotidienne.

Envions donc ceux qui chantent ensemble, et ayons une pensée reconnaissante pour ceux qui leur fournissent matière à chanter. Parmi lesquels Paul Miche, en l'honneur de qui nous sommes réunis ici aujourd'hui, a tenu une place de choix. M. Henri Devain, tout à l'heure, va retracer les grandes étapes de sa carrière. Permettez-moi dans l'immédiat de saluer en lui un des fondateurs de l'Institut jurassien, auquel il témoigna tout au long de sa vie une fidélité inébranlable. Il apportait toujours à nos réunions une chaleur de vie, une facilité de communication et un optimisme dans l'amitié qui les rendaient rayonnantes et leur donnaient leur sens. Tous ses collègues gardent de lui un souvenir très sympathique et se réjouissent avec vous que la plaque que nous scellons dans ce mur rappelle à tous ceux qui chantent et à tous ceux qui écoutent qu'un homme est né ici dont le talent de musicien et le dynamisme de patriote méritent de vivre et de survivre dans cette magnifique collection de chansons dont nous allons avoir le plaisir d'entendre maintenant quelques-unes.